

25 m Postal

22 LR et Percussion Centrale

Pas de déplacements de l'athlète, tous les tirs s'effectuant au sein de son club et à son rythme.

5 matchs sont à réaliser du 1^{er} octobre au 31 juillet.

Chaque match est constitué de 2 cartons (soit 10 cibles C50 en tout) et doit être tiré en une seule séance.

L'athlète effectue 10 tirs par carton pour un total de 200 points par match.

Il a donc 10 cartons en tout pour la saison et pour un total de 1.000 points dans l'épreuve choisie (annulaire ou centrale).

Il peut également concourir dans les deux épreuves.

Il peut faire des essais sur un carton d'essais avant son match.

Il ne peut utiliser qu'une seule et même arme pendant chaque match.

Il peut changer d'arme d'un match à l'autre.

L'athlète peut effectuer 1 ou 2 matchs par catégorie dans la même séance.

2 classements : percussion annulaire et percussion centrale.

Lunette et point rouge sur l'arme interdits.

Position debout, arme tenue à une ou deux mains.

Pas de temps limite par match.

Les récompenses seront remises lors de l'AG du CDT 24.

Possibilité de s'inscrire à tout moment, mais les 5 matchs doivent être tirés avant le 31 juillet.

Le responsable du club prépare les cartons et encaisse l'inscription.

L'inscription est de 15€, chèque à l'ordre du club.

Les cartons tirés sont déposés au fur et à mesure au Bureau pour comptage par le responsable.

Marquage des cartons :

En haut à droite : 1^{er} match : 11/12 2^{ème} match : 21/22 3^{ème} match : 31/32 ...etc

En haut à gauche : nom + 22/PC